

L'artothèque rejoint le cœur de ville



L'artothèque déménage au rez-de-chaussée de la bibliothèque d'étude et du patrimoine (12, boulevard Maréchal Lyautey). Elle ouvrira ses portes le mardi 5 septembre.

Depuis 1976, l'artothèque municipale invite les Grenoblois à découvrir la diversité de l'art contemporain à travers une large collection représentative des courants qui ont marqué l'histoire de l'art des années 1950 à aujourd'hui.

1 100 estampes (lithographies, sérigraphies ou gravures) et **780 photographies** sont en libre accès dans la galerie de l'artothèque.

Chaque année, sont organisées des expositions de photographes ou d'artistes contemporains dont les œuvres viennent enrichir la collection.

Comment emprunter une œuvre d'art ?

C'est facile : il suffit d'être abonné aux bibliothèques de la Ville de Grenoble

- Pour un particulier, la carte d'abonné permet d'emprunter 3 œuvres pour trois mois.
- Pour une collectivité (école, centre social, maison de retraite, entreprise, association, etc.) : il faut prendre rendez-vous auprès des responsables de l'artothèque. La carte d'abonné "collectivités" permet d'emprunter 15 œuvres pour 3 mois.
- Contact : 04 76 86 21 00 / artothèque@bm-grenoble.fr

Le transport et l'assurance des œuvres sont à la charge de l'emprunteur et ou de la collectivité. Un emballage est mis à disposition.

Le prêt est ouvert du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 14h à 18h.

Comptant sur vous pour relayer l'information

Cordialement,

Service presse – 04 76 76 39 21